

Conseil de Quartier MOUTON-DUVERNET

Compte-rendu de la réunion plénière du jeudi 27 juin 2019

Maison des associations 22 rue Deparcieux 75014 PARIS

Début à 19h30

Élus de la Mairie présents :

Madame Sylvie LEKIN, <https://www.mairie14.paris.fr/ma-mairie/equipe-municipale/sylvie-lekin-181>

Monsieur Didier ANTONELLI, <https://www.mairie14.paris.fr/ma-mairie/equipe-municipale/didier-antonelli-176>

Membres du Comité d'animation présents

Mesdames Martine DESCAMP
 Kadra JAMA
 Nelly MAUCHAMP

Conseillers de quartier présents

Mesdames Barbara DIEKMANN
 Anne DU BOUCHER
 Marie-Hélène MALLET

Messieurs Frédéric ALMAVIVA
 Rémi BOUTON
 Thierry FONTAINE
 Yassine MAHJOUB
 Alexandre RAMOLET

Ordre du jour

Martine DESCAMP présente l'ordre du jour :

1. Commission Bagagerie
2. Commission « Des couleurs pour la Place Jacques Demy »
3. Commission Place Gilbert Perroy : Vœu à voter
4. Commission Handicap : Vœu à voter
5. Comité d'animation du CDQ/MD :
 - Démission
 - Nomination : Candidature de Thierry Fontaine
 - Appel à candidatures pour le remplacement des conseillers démissionnaires
6. Hommage à Jean ROUCH
7. Questions diverses

1. Commission Bagagerie



1- Commission Bagagerie

Un projet de la Mairie du 14^{ème} très soutenu par le Conseil de Quartier Mouton-Duvernet

1- Constitution d'une association Bagagerie solidaire 14 le 05 juin 2019

2- Recherche d'un local et recherche de subventions (50 000 € pour démarrer en plus des travaux d'aménagement du futur local, non trouvé)

3- Mobilisation de volontaires

4- Réunion prochaine du groupe de travail Bagagerie Mouton-Duvernet

Pour plus d'informations et pour vous porter volontaire, liste à compléter et/ou contacter

Jean-Emmanuel David jed@greencase.org

Renaud Lambert renaud.lambert@free.fr

Renaud Lambert expose le contexte de ce dossier. Initialement, le projet de bagagerie devait voir le jour dans l'ancienne lingerie de l'hôpital de La Rochefoucauld mais la préfecture de police va occuper l'ensemble de l'ancien hôpital La Rochefoucauld pendant que l'hôtel de police sera rénové, entre 2021 et 2022, au moins. Des locaux sont donc recherchés en rez-de-chaussée d'immeubles du 14^e.

Au titre des bonnes nouvelles, l'association Bagagerie Solidaire 14 a été créée avec le concours de Pierre de Laroche, Président de l'Association Antigél qui gère la bagagerie du XV^{ème} arrondissement, le 05 juin 2019 dans le cadre d'une Assemblée Générale Fondatrice.

La recherche d'un local demeure la priorité n°1. Le financement des dépenses est également une priorité. Des dons et subventions sont donc actuellement.

Pour fonctionner, un budget annuel de 30 à 50 000 euros est à prévoir.

Un appel à bénévole est lancé pour permettre une ouverture quotidienne de la bagagerie. En effet, une trentaine de bénévoles s'avère nécessaire pour faire tourner la bagagerie avec la présence concomitante de 2 ou mieux 3 bénévoles. Les volontaires peuvent s'inscrire auprès de Jean-Emmanuel David ou de Renaud Lambert, respectivement administrateur et trésorier adjoint de l'association Bagagerie Solidaire 14.

Enfin, une réunion du groupe de travail Bagagerie va être tenue pour faire le point au niveau de notre conseil de quartier.

2. Commission « Des couleurs pour la place Jacques Demy ! »

Anne du Boucher, référant de la commission, après un bref rappel des éléments constitutifs du projet, présente l'avancement des travaux.

Ce projet repropoé dans le cadre du budget participatif 2019 a reçu un avis favorable des services de la Mairie assorti d'un budget prévisionnel de 150 000 euros.

2- COMMISSION « DES COULEURS POUR LA PLACE JACQUES DEMY ! »

La place Jacques Demy, où se tient le marché deux fois par semaine, est plus souvent nommée place du marché Mouton-Duvernet ou place du marché de la mairie. Située à proximité de la piscine, des squares, ... elle sert d'aire de jeu pour les enfants et de lieu de rencontres pour les habitants du quartier.

La commission a déposé le projet «Des couleurs pour la place Jacques Demy !» au budget participatif 2019. Il a obtenu un avis favorable assorti d'un budget estimé de 150 000 euros *(en attente confirmation)*

Objectifs du projet :

Renforcer son identité et développer la convivialité et le lien intergénérationnel.

2- COMMISSION « DES COULEURS POUR LA PLACE JACQUES DEMY ! »

- ❖ Créer une fresque, en lien avec l'œuvre de Jacques Demy, sur le mur de l'école Boulard, après appel à projet auprès d'artistes;
- ❖ Peindre le «mobilier» urbain - bornes électriques, pieds de lampadaire, bancs,...- de couleur vive, avec un clin d'œil aux comédies musicales du cinéaste ;
- ❖ Améliorer l'éclairage en créant une lumière douce et colorée sur les lampadaires existants, ...

2- COMMISSION « DES COULEURS POUR LA PLACE JACQUES DEMY ! »

❖ Etat des lieux / avancement

Rappel: le CDQ/MD a réservé 20 000 € sur son budget investissements 2018 pour réaliser une partie du projet global.

La Commission propose de lancer notamment la fresque sur le mur de l'école Boulard (côté rue Mouton-Duvernet) d'ici la fin d'année.

Un RDV a été demandé au Directeur de l'école pour envisager avec les enseignants une participation des élèves en amont et/ou lors de la réalisation de la fresque.

2- COMMISSION « DES COULEURS POUR LA PLACE JACQUES DEMY ! »

❖ Calendrier de travail (prévisionnel)

-d'ici à fin août:

-Rédaction de l'appel d'offre avec l'appui des services de la mairie et de son prestataire dédié - GFR- pour ce type d'intervention

-septembre:

-Publication de l'appel d'offre

-Information et échanges avec les habitants sur le stand du CQMD lors du forum des associations

-Réunion avec le directeur de l'école Boulard et les enseignants

-octobre: choix du street artist par un jury ad hoc

-novembre/décembre: réalisation de la fresque ...

Anne du Boucher poursuit en mentionnant que la demande de RDV auprès du directeur de l'école Boulard en vue de faire participer les élèves au projet n'a pas abouti.

La commission souhaite rencontrer GFR en vue de sélectionner un éventail de street artists afin de lancer la fresque sur le mur de l'école Boulard avec les 20 000 euros provisionnés par le CDQ Mouton-Duvernet.

Le calendrier présenté est prévisionnel et est peut être ambitieux si des appels d'offres sont à conduire.

Didier Antonelli intervient en mentionnant :

- que GFR est désigné pour gérer toutes les fresques du XIVème arrondissement,
- qu'il n'y aura pas de publication ou d'appel d'offres,
- que GFR met en contact tous les intervenants qui veulent réaliser des fresques et que GFR joue un rôle d'intermédiaire entre le CDQ, la Maire et les artistes.

Didier Antonelli poursuit en disant que la commission va rencontrer GFR qui a sélectionné 3 artistes plus branchés cinéma. Le choix sera donné à la commission.

Si le projet est voté au budget participatif 2019, on aura alors un budget global de 150 000 + 20 000 soit 170 000€.

Si le projet n'est pas voté au budget participatif 2019, on aura alors un budget global de 20 000€ mais la fresque sera faite.

Enfin, Didier Antonelli mentionne que le budget du CDQ n'a pas nécessairement besoin d'être dépensé avant la fin de l'année 2019.

3. Sécurisation de la traversée entre les squares Dunand et Brunot

Nicolas Behr prend la parole pour introduire et rappeler le contexte du vœu qui va être présenté. Ce projet de sécurisation a fait l'objet de différentes démarches notamment celle d'une inscription au budget participatif 2018. Ce projet n'a pas reçu le nombre de voix requis pour être retenu. Représenté au budget participatif 2019, il a été écarté par les services techniques de la Mairie au motif que d'autres travaux sont prévus et qu'il est préférable de globaliser les travaux pour un même secteur.

Nicolas Behr précise que le vœu qu'il va lire est techniquement réalisable pour mettre en vis-à-vis les entrées/sorties des deux squares en tenant compte des pans de grille à déposer et à reposer et des arbres en présence.

Nicolas Behr fait lecture du vœu suivant étant précisé que le quorum de 20 conseillers présents n'est pas atteint, il ne pourra par conséquent pas être voté :

3- VŒU SECURISATION DE LA TRAVERSEE ENTRE SQUARES BRUNOT & DUNAND

Le 14ème arrondissement dispose en son cœur et face à la Mairie d'un remarquable ensemble de squares, places et esplanades.

Places et esplanades accueillent marchés et manifestations publiques qui participent à la vie et l'animation de notre quartier.

Les deux squares récemment et intelligemment rénovés, enrichis de mobilier permettant des activités sportives, intellectuelles (boîte à livres) et écologiques (compost) accueillent toutes les générations d'habitants et plus particulièrement les enfants des trois groupes scolaires implantés à proximité.

Le square Ferdinand Brunot est plus adapté à l'accueil de la petite enfance et des séniors. Celui de l'Aspirant Dunand attire leurs aînés et les adolescents.

3- VŒU

SECURISATION DE LA TRAVERSEE ENTRE SQUARES BRUNOT & DUNAND

La fréquentation des squares est telle qu'elle a conduit le Conseil de Quartier Mouton-Duvernet à proposer l'extension du square Dunand vers l'ouest par suppression du tronçon de la rue Pierre Castagnou entre les rues Brézin et Mouton-Duvernet et l'intégration de la place Gilbert Perroy.

Voté dans le cadre du budget participatif, cette extension sera achevée en 2020 offrant ainsi 1.500m² supplémentaires d'espace de verdure, de jeux tout en permettant aux boulistes de continuer à pratiquer leur sport.

A noter également que sous l'impulsion du Conseil de Quartier, la Piscine Dunand va connaître prochainement une profonde rénovation.

3- VŒU

SECURISATION DE LA TRAVERSEE ENTRE SQUARES BRUNOT & DUNAND

Reste un dernier point à régler pour parfaire le fonctionnement harmonieux de cet ensemble : LA SECURISATION DE LA TRAVERSEE ENTRE LES SQUARES BRUNOT ET DUNAND.

Le Conseil de Quartier Mouton-Duvernet avait proposé de créer entre les deux squares une plateforme de 8 à 10m de long servant de ralentisseur et sécurisant la traversée piétonne entre les deux squares.

Les deux sorties de Dunand seraient déplacées et rapprochées de la statue de Michel Servet pour les faire coïncider avec l'entrée du square Brunot.

Inscrit au budget participatif, étudié par les services techniques de la Ville ce projet a été chiffré à 120 000€. Faute de n'avoir pas recueilli assez de voix, il n'a pu être réalisé...

Réinscrit au titre du budget participatif 2019, la Ville ne l'a pas retenu.

3- VŒU

SECURISATION DE LA TRAVERSEE ENTRE SQUARES BRUNOT & DUNAND

Le Conseil de Quartier Mouton-Duvernet considérant que l'extension des squares va renforcer leur fréquentation et augmenter les passages entre les deux squares déjà actuellement insuffisamment sécurisés, soucieux de la sécurité des usagers de tous âges et particulièrement des enfants, émet le vœu suivant :

1° Que le projet de traversée entre les squares Dunand et Brunot soit réalisé concomitamment à l'extension du square Dunand sur la base du projet proposé par notre Conseil et chiffré par les services techniques de la Ville ;

2° Que le tronçon de la rue Mouton-Duvernet compris entre les rues Castagnou et Boulard soit classé « zone de rencontre ».

Néanmoins, il a été procédé à un vote pour indication dont le résultat est :

Contre	= 0
Abstention	= 2
Pour	= 21

Didier Antonelli propose de transformer ce vœu en une question à adresser à la Maire, Carine Petit. Didier Antonelli prend en charge l'action de transmettre la question à Madame la Maire sous la forme ad hoc basée sur les éléments en sa possession.

4. Accessibilité - Handicap

Nicolas Mansier, membre de la commission Accessibilité - Handicap nous présente les constats qui ont été faits lors de marches exploratoires et sur lesquels s'appuie le vœu dont il va nous donner lecture.

Les données de base sont :

- Il existe des règles et une loi qui fixe comme principe l'accessibilité généralisée pour tous les domaines de la vie sociale,
- Les marches exploratoires remontent que ce soit pour les travaux sur la voie publique, pour les concessionnaires qui interviennent sur les trottoirs, pour les ravalements d'immeuble, etc., le constat est que très souvent l'accessibilité est oubliée.
- Pourquoi ne pas utiliser l'outil du vœu pour mettre en lumière ce problème d'accessibilité, la commission Handicap souhaitant pousser pour mettre en œuvre les règles existantes.



4- VŒU : ACCESSIBILITE AUTOUR DES TRAVAUX PUBLICS 1/3

Considérant la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui fixe comme principe l'accessibilité généralisée pour tous les domaines de la vie sociale,

Considérant la Stratégie parisienne « handicap, inclusion et accessibilité universelle 2017-2021 » établie et votée par la ville de Paris en mars 2017 qui identifie l'axe 1 (sur trois axes) comme celui de « rendre la ville accessible dans toutes ses dimensions »,

4- VŒU : ACCESSIBILITE AUTOUR DES TRAVAUX PUBLICS 2/3

Considérant que le « plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics » de la ville de Paris de septembre 2012 qui rappelle dans ses fiches R56 (chantiers de voirie), R57 (échafaudages) et R58 (chantiers de construction de bâtiments) les dispositions édictées au titre de la Charte de bonne tenue des chantiers, établie entre la Ville de Paris et la Fédération Régionale des travaux publics,

Considérant les observations répétées individuelles des citoyens, ainsi que les observations collectives lors des marches exploratoires du conseil, qui toutes indiquent une très majoritaire proportion de maîtrises d'œuvre de travaux qui ne se préoccupent pas de l'accessibilité autour de leurs emprises de travaux,

4- VŒU : ACCESSIBILITE AUTOUR DES TRAVAUX PUBLICS 3/3

Le conseil émet le vœu :

- ❖ Qu'un travail de (re-)sensibilisation et/ou de (re-)formation soit entrepris chez l'ensemble des entités publiques et privées en charge de cette question de l'accessibilité autour des travaux publics,
- ❖ Que la charte de bonne conduite des chantiers devienne contraignante et réglementaire, au moins pour sa partie liée à l'accessibilité autour des travaux,
- ❖ Que la possibilité d'amendes en cas de non-respect des prescriptions d'accessibilité soit étudiée puis votée dans le cadre des règlements municipaux,
- ❖ Que la ville de Paris organise et finance les modalités pratiques de vérification sur la place de la correcte mise en œuvre de ces prescriptions d'accessibilité.

Sylvie Lekin prend la parole pour rappeler qu'elle est sensibilisée à la question de l'accessibilité et remercie la commission d'avoir fait ce vœu.

Sylvie Lekin précise qu'agir pour le handicap c'est agir pour tout le monde.

Il est à noter que ce vote ayant déjà été adopté par le conseil du handicap avec le soutien fort du CDQ Mouton-Duvernet, il n'a pas été procédé à son vote.

Nicolas Behr vient mentionner que pour la place d'Alésia, aucune traversée n'est conforme pour les chaises et fauteuils roulants. Les travaux n'étant pas terminés, la surveillance des services de la voirie serait la bienvenue.

5. Comité d'animation du CDQ Mouton-Duvernet

Martine Descamp dresse un bref bilan du fonctionnement du comité d'animation du CDQ Mouton-Duvernet et précise que deux membres n'ont participé à aucun rendez-vous depuis le début 2019 et que deux démissions ont été enregistrées en mars dernier. Aujourd'hui, seules quatre personnes sont relativement assidues et prennent part plus ou moins au fonctionnement du comité d'animation.

5.1 Démissions

Nelly Mauchamp prend la parole pour remettre sa démission du comité d'animation.

Martine Descamp enchaîne en remettant également sa démission du comité d'animation au motif qu'elle ne veut pas travailler seule au sein dudit comité mais reste conseiller de quartier.

Didier Antonelli intervient et revient sur les conditions de mise en place des CDQ. Au départ, 60 conseillers sont tirés au sort et parmi eux, 10 conseillers ont été tirés au sort parmi les volontaires manifestant la volonté d'être au comité d'animation. La charte prévoit 10 membres pour qu'il en

reste 4 à 6 à travailler conjointement. Le comité d'animation doit a minima organiser les plénières, soit trois réunions par an.

Didier Antonelli poursuit en mentionnant que le CDQ c'est ce qu'on en fait ! Il y a les investissements thématiques à gérer mais les travaux de fond se déroulent dans les commissions thématiques qui viennent à présenter périodiquement un point d'avancement.

Le rendez-vous du forum de rentrée est l'occasion pour les CDQ d'être présent et de se faire connaître.

Didier Antonelli enchaîne et précise qu'un point sur les six CDQ sera fait en octobre prochain. Un tirage au sort sera organisé afin d'occuper les places vacantes. La parité ne sera plus mise en avant puisque l'on n'a pas forcément les personnes en face.

Le 19/10/2019 de 11h00 à 15h00, rendez-vous est donné dans la salle des fêtes à tous les conseillers de quartier et tous les inscrits aux commissions. Des tables thématiques seront disposées avec notamment des échanges de bonnes pratiques, des échanges de problématiques, etc., seront abordés.

Renaud Lambert intervient en mentionnant :

- qu'il est un ancien conseiller de quartier, ancien vice-président, puis président qu'il n'est ni conseiller ni candidat au comité d'animation, mais volontaire pour continuer à travailler, qu'il n'était évidemment pas demandeur du renouvellement de son mandat de président,
- que le précédent CDQ fonctionnait bien avec divers présidents et participants,
- qu'il était intervenu en conseil d'arrondissement pour prévenir des difficultés de fonctionnement futures des conseils sous le régime de la charte nouvelle présentée par la Mairie,
- que la situation actuelle des conseils montre que cette charte n'est pas appliquée en fait et qu'elle devrait donc être modifiée.

Didier Antonelli rétorque que l'on ne reviendra pas sur la charte.

Nicolas Behr réplique qu'il y a un problème avec la charte. Avant, cela fonctionnait mieux car les anciens attiraient des nouveaux.

Didier Antonelli répond qu'un renouvellement a été effectué au sein de votre conseil de quartier et que c'est une bonne chose car précise-t-il, je ne suis pas d'accord pour que les mêmes soient au CDQ en 2002 et en 2019 !

Didier Antonelli ajoute qu'il n'a forcé personne à être au CDQ, que le nombre de candidatures était bien supérieur aux 60 conseillers à recruter. Ce n'est donc pas la faute à la charte !

Didier Antonelli conclut que ceux qui ne sont jamais venus depuis la réunion qu'il a animée à l'automne 2018 sont très rares car il y a des excusé(e)s.

Afin de redynamiser les CDQ, Didier Antonelli envisage d'envoyer un courrier postal doublé d'un envoi mail dès trois absences enregistrées pour savoir si la personne veut s'y mettre ou pas !

Pour la prochaine plénière, un tirage au sort sera organisé pour compléter les rangs des conseillers défaillants et du comité d'animation.

5.2 Nominations

Monsieur Thierry Fontaine, conseiller de quartier, a fait acte de candidature au comité d'animation. Thierry Fontaine est élu au comité d'animation.

5.3 Appel à candidatures

Après un appel à candidatures, Monsieur Yassine Mahjoub fait acte de candidature pour être au comité d'animation. Yassine Mahjoub est élu au comité d'animation.

6. Hommage à Jean Rouch

Paul Roussier de l'association « Paris 14 territoire du cinéma » vient nous présenter le projet d'hommage à Jean Rouch qui est programmé au cours du second semestre 2019.



6- HOMMAGE A JEAN ROUCH

Jean Rouch,

- « ethnographe, anthropologue et cinéaste, enfant du 14ème, citoyen du monde » [plaque apposée au 14 rue Sarrette en 2017](#)

Le projet

Projections des films de Jean Rouch,
Table ronde sur son œuvre,
Exposition de photogrammes et de photos.

Lieux pressentis

- ❖ Le Poinçon (l'ex petite gare de Montrouge) au bout de la rue Sarrette
- ❖ Le 32 ! Ciné au 32 rue Saint-Yves,
- ❖ Le centre d'animation Sangnier : nuit du court métrage

❖ **Période envisagée : du 21 septembre à la mi octobre 2019**

=>Paul ROUSSIER de l'association "Paris 14 territoire de cinéma",
rencontre les CDQ courant juin pour décider des actions à conduire ensemble.

Paul Roussier retrace la vie de Jean Rouch, né dans la rue Sarrette, il a vécu en Afrique et est enterré au Niger.

A partir du 17/09, sept rendez-vous sont programmés. Le ciné quartier Mouton-Duvernet programme au Chaplin-Denfert le film « chronique d'un été ».

Le 21/09, au cinéma 32 rue Saint-Yves seront projetés les films « cimetières dans la falaise » et « Shadowgram ».

Le 25/09 au Poinçon, ancienne gare de la petite ceinture, seront projetés les films « Ispahan, lettre persane », « Plaisirs d'amour en Iran », et « Damouré parle du sida ».

Le 28/09 au Poinçon, projection de « Jean Rouch, cinéaste aventurier » de Laurent Védrine précédé d'un court métrage de Jean Rouch

Le 28/09 au Foyer de Gergovie, projection de « La goubmé des jeunes noceurs »

Le 09/10 au Ciné Club Pernety, L'Entrepôt « Dionysos »

Enfin, le 12/10 au Centre Angel Parra Paris Anim' « Nuit du court métrage » Figures de cinéma courts métrages dont « Mammy Water » et « Pam Kuso Kar ».

Pour tout renseignement et confirmation se connecter : <https://www.paris14cinema.fr/>

Une demande de subventions à l'encontre des CDQ est formulée par Paul Roussier en termes de participation pour payer les droits et les frais de salle.

Par ailleurs, une subvention de 1000 euros a été votée par la Mairie.

7. Questions diverses



7- QUESTIONS DIVERSES

- 7-1 EMPRISE CHANTIER SUR LE TROTTOIR AU NIVEAU DE LA SORTIE DE METRO MOUTON-DUVERNET
- 7-2 MARQUAGE DES BOUCHES D'EGOUTS LE 2 JUILLET
RDV A 19 HEURES AUX GRANDS VOISINS
INSCRIPTION SUR :
<https://teleservices.paris.fr/rdvdicom/jsp/site/Portal.jsp?>
- 7-3 UTILISATION DE L'ANNEXE EN PERIODE ELECTORALE

7.1 Chantier Avenue Général Leclerc – Métro Mouton-Duvernet

Madame Lekin précise que pour le chantier de l'avenue du Général Leclerc, aucune autorisation n'a été délivrée par la mairie et insiste sur le fait de ne pas hésiter à lui faire un mail dans le cas d'anomalie comme celle-ci.

7.2 Marquage des bouches d'égout

RDV le 02/07 à 19 heures au Grands voisins après inscription en ligne.

7.3 Utilisation de l'annexe

La commission Climat va organiser une exposition sur la thématique de l'eau avec en fin d'exposition les gestes à faire pour économiser l'eau.

Quelle est l'accessibilité de l'annexe en période électorale ?

Didier Antonelli répond que l'annexe va accueillir le matériel électoral mais ne connaît pas son encombrement. Didier Antonelli propose de répondre en septembre 2019.

7.4 Commission propreté

Denise Blanc fait un point rapide de l'avancement des travaux de la commission Propreté.

Un ramassage des mégots est organisé le 28/09 sur la place Denfert-Rochereau et l'avenue du Général Leclerc.

Un document pédagogique est en cours de réflexion sur le « Pourquoi ne faut-il pas jeter les mégots sur la voie publique ? »

Denise Blanc souligne que les mégots jetés dans le caniveau vont directement à la mer et viennent à nuire aux poissons.

Une visite doit être organisée par l'incinérateur d'Ivry, la date est non encore connue.

Sylvie Lekin intervient et propose de parler de ce dossier qu'elle connaît bien pour la prochaine plénière.

Jean-Emmanuel David rappelle que le site « dans ma rue » est utile pour faire tout signalement concernant la propreté de Paris et que ce point demeure le plus critiqué à l'encontre de la Mairie de Paris.

Enfin, Denise blanc précise que la prochaine réunion de la commission aura lieu le 9 septembre à 19h00 à la mairie annexe.

7.5 Conteneurs à verre

Les conteneurs à verre disparaissent, pourquoi ?

Cette disparition d'une durée d'environ un mois est concomitante aux organisations de brocante.

Didier Antonelli répond qu'ils sont enlevés pour les brocantes pour des raisons de sécurité et remis en place après l'événement.

7.6 Installation du commissariat à La Rochefoucauld. Quid de l'entretien des jardins ? Est-il prévu d'en faire quelque chose ?

Didier Antonelli rappelle que La Rochefoucauld appartient à l'APHP.

Le ministère de l'intérieur va s'installer dans la totalité des bâtiments pour loger environ 400 policiers. Sur la question des jardins, le ministère de l'intérieur n'a pas donné de réponse.

Le domaine va être clos et fermé pendant la durée des travaux du commissariat soit pendant environ trois années.

Les jardins ne sont pas classés, ils peuvent être éventuellement protégés poursuit Didier Antonelli.

Les projets futurs peuvent notamment concerner le rachat du lieu à l'APHP avec la volonté pour l'APHP de vendre au plus offrant en respectant le plan local d'urbanisme (PLU).

Nicolas Mansier précise que si les jardins de La Rochefoucauld ne se transforment pas en parking, la crainte est d'avoir un stationnement sauvage sur les voies Daguerre et Général Leclerc. La vigilance de la Mairie est requise sur ce point pour veiller à laisser les trottoirs dégagés sur ces axes.

Barbara Diekmann mentionne qu'il serait intéressant de mettre en place une commission « La Rochefoucauld » pour examiner la question des jardins et d'organiser à la rentrée de septembre une visite exploratoire.

Didier Antonelli approuve la mise en place d'une telle commission et précise que les personnes intéressées peuvent s'inscrire avant de quitter les lieux.

La commission nouvellement constituée comprend 12 membres qui sont :

Nicolas Behr - Denise Blanc - Gonthier Blind – Rémi Bouton - Martine Descamp - Barbara Diekmann - Anne du Boucher - Kadra Jama - Dominique Leclercq - Yassine Mahjoub - Nicolas Mansier – Aurélien Roussel.

La séance est levée à 21h45.

Rappel :

Tous les comptes-rendus des réunions plénières du Conseil de quartier sont publiés sur le site web de la mairie : https://www.mairie14.paris.fr/vie-citoyenne/les-conseils-de-quartier/le-conseil-de-quartier-mouton-duvernet-307#comptes-rendus_7